

Retour sur le Salon de la Copropriété de Toulouse avec les acteurs de la copropriété d'Occitanie.

Deux journées intenses, riches en échanges et en enseignements, autour des grandes évolutions législatives et jurisprudentielles du secteur.

Pour plonger dans la mêlée de la copropriété et donner le coup d'envoi du salon, nous avons animé, avec Florence JAMMES et Nathalie HUGUET, une formation ANGC FORMATION / IMSI - L'Institut du Management des Services Immobiliers réservée aux professionnels.

Lors de cette session nous avons abordé :

- La loi « Le Meur » et son impact sur la location meublée touristique en copropriété
- Les évolutions jurisprudentielles : syndic, travaux, contentieux, charges, parties communes...

Cette première journée s'est clôturée par une soirée conviviale favorisant des échanges informels, et même pour certains, sur un terrain de padel !

Nous avons eu le plaisir également de retrouver les étudiants de la Licence et Master Juriste de copropriété de l'Université Toulouse Capitole ainsi que ses responsables Anne-Laure Thomat-Raynaud et Geoffrey WION-FLORENS et formateurs.

Enfin, lors de ces deux jours des consultations juridiques ont été délivrées aux nombreux visiteurs du salon.

Merci à Quentin Vuillerez du SOLUCOP, l'ANGC, la FNAIM Garonne-Gascogne et l'UNIS Occitanie pour l'organisation de cet événement.

Et surtout aux toulousains pour votre accueil chaleureux, nous avons hâtes de revenir.